

COMMUNIQUE DE PRESSE

Meilleure coordination entre la Police cantonale et l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)

Des « répondants Police cantonale EVAM » ont été nommés dans les postes de gendarmerie proches des foyers et immeubles accueillant un nombre important de requérants d'asile, et des journées d'information sur la police auront prochainement lieu pour le personnel de l'EVAM.

Un groupe de réflexion associant l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), le Service de la population (SPOP) et la Police cantonale a été constitué début 2009 pour élaborer des mesures en vue d'une meilleure prévention de la criminalité des migrants. Ce renforcement de la collaboration répond à la volonté exprimée par le chef du Département de l'intérieur (DINT), Philippe Leuba, et la cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement (DSE), Jacqueline de Quattro, de mieux lutter contre le trafic de stupéfiants lié à la population EVAM.

Parmi ces mesures, la mise en place de répondants de la Police cantonale auprès de l'EVAM a été décidée d'entente par le groupe tripartite. Elle permet de formaliser et d'améliorer la visibilité d'actions d'ores et déjà entreprises de longue date par la Police cantonale et de définir précisément les points de contact pour les partenaires concernés. Ces répondants, rompus au travail de police de proximité, ont été désignés dans les postes de Nyon, Yverdon-les-Bains, Sainte-Croix, Renens, Moudon, Vevey, Leysin, Aigle et Villeneuve, soit à proximité des foyers de l'EVAM ou des immeubles hébergeant un nombre élevé de migrants assistés par l'EVAM.

Les répondants, en relation directe avec les responsables locaux de l'EVAM, doivent rechercher le contact avec les requérants d'asile, informer régulièrement leur hiérarchie et proposer les mesures conséquentes en cas de problème. Leur rôle est préventif et non seulement répressif. Ces policiers, spécialement sensibilisés aux problèmes des populations migrantes, garantissent un lien permanent entre l'EVAM et la Police cantonale afin de coordonner avec l'EVAM les actions sur le terrain.

Les responsables désignés pour cette tâche, ainsi que leur suppléant, sont des gendarmes expérimentés, connaissant largement le contexte local ainsi que les différents domaines d'action de la police, sachant faire preuve d'entregent et d'autonomie dans les contacts à développer.

Autre mesure décidée par le groupe tripartite, une formation d'une journée sur la Police cantonale sera dispensée au personnel de l'EVAM entre fin octobre et fin novembre 2009. Cette formation porte sur l'organisation et les moyens de la police, la prévention des délits, l'identification de comportements suspects et les attitudes à avoir en matière de préservation des traces et de témoignage. L'objectif principal réside dans l'amélioration du partenariat et de la relation de confiance entre le personnel de l'EVAM et la Police cantonale grâce à une meilleure connaissance des missions et du travail de chacun des partenaires.

Lausanne, le 5 octobre 2009

Renseignements :

*Jean-Christophe Sauterel, of presse, Police cantonale vaudoise, 021 644 80 22 ou 079 705 29 91
Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication EVAM, 021 557 06 06*